

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 861 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX					
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
1 119	1 299	871	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	<u>en % des produits CAF</u>	
1 108	1 287	843	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
359	417	335	dont : Impôts Locaux	32,43	39,77
202	234	82	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
216	251	65	Autres impôts et taxes	19,48	7,68
12	14	150	Dotation globale de fonctionnement	1,09	17,80
20	23	79	Autres dotations et participations	1,78	9,35
0	0	3	dont : FCTVA	0,00	0,36
201	233	68	Produits des services et du domaine	18,11	8,10
1 033	1 199	707	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	<u>en % des charges CAF</u>	
1 001	1 162	668	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
455	528	301	dont : Charges de personnel	45,47	45,13
433	503	224	Achats et charges externes	43,24	33,58
32	37	13	Charges financières	3,19	1,88
0	0	44	Contingents	0,00	6,62
16	19	25	Subventions versées	1,62	3,73
86	100	164	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
846	982	430	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	<u>en % des ressources</u>	
399	464	79	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	47,22	18,39
179	208	97	Subventions reçues	21,19	22,51
3	4	16	Taxe d'aménagement	0,38	3,72
34	39	38	FCTVA	4,00	8,94
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
399	463	419	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	<u>en % des emplois</u>	
342	397	330	dont : Dépenses d'équipement	85,73	78,65
47	55	70	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	11,82	16,63
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,03
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
-447	-519	-11	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
0	0	0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
-447	-519	-11	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 861 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

533	619	176	Résultat d'ensemble = R - E		
			AUTOFINANCEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
139	161	182	Excédent brut de fonctionnement	12,55	21,59
107	124	176	Capacité d'autofinancement = CAF	9,66	20,81
60	70	106	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	5,40	12,55
			ENDETTEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
1 437	1 669	587	Encours total de la dette au 31 décembre N	129,77	69,66
1 420	1 649	573	Encours des dettes bancaires et assimilées	128,17	85,79
1 420	1 649	572	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	128,17	67,88
79	92	82	Annuité de la dette	7,14	9,70
749	870	559	FONDS DE ROULEMENT		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 861 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE						
Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations						
Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
89	103	179	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	-	-	-
990	1 150	979	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
29	34	68	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale						
Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)	
10	11	23	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	10,84	12,73	
310	360	343	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	31,39	35,03	
27	31	-56	Effet du coefficient correcteur : Communes sous-compensées (+) / Communes surcompensées (-)	-	-	
337	391	287	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-	
0	0	29	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
13	15	30	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	43,06	43,78	
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00	
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	
0	0	0	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
Les produits des impôts de répartition et la fraction de TVA						
Produits des impôts de répartition			Taxe			
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	
Fraction de TVA			Taxe			
0	0	0	Fraction de TVA (uniquement pour la Ville de Paris)	-	-	